

Mardi 07 septembre 2010
GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE et MANIFESTATION
RASSEMBLEMENT A PAMIER
PLACE MILLIANE A 10H
POUR UNE AUTRE REFORME DES RETRAITES

Les organisations syndicales représentatives du personnel de la DGFIP de l'Ariège se prononcent dans l'unité pour le RETRAIT immédiat du projet gouvernemental de réforme sur les retraites

Elles considèrent que ce projet est ***injuste et inacceptable*** :

Après les milliards de cadeaux aux entreprises et aux banques (exonérations, suppression de la taxe professionnelle, aides diverses) et les réductions d'impôts (70 milliards) profitant toujours aux mêmes, le gouvernement entend faire payer la facture de la crise aux salariés et à leurs familles (85% du financement de la réforme) ! Ces mesures n'ont pour but que de réduire les droits collectifs pour abaisser le niveau des pensions de retraite, de démanteler le code des pensions (pilier du Statut Général des Fonctionnaires) et de détruire le service public républicain.

Nous n'acceptons pas les mesures dogmatiques proposées :

☞ **La poursuite de l'allongement de la durée de cotisation** : actuellement de 40,5 ans, elle passerait à 41 ans en 2013 (Loi Fillon 2003) et à 41,5 ans en 2020.

☞ **Le recul de l'âge légal de départ en retraite** : de 60 ans aujourd'hui, il augmenterait à raison de 4 mois supplémentaires par an à compter du 1^{er} juillet 2011 pour atteindre 62 ans en 2018

☞ **Le report de l'âge de la retraite à taux plein** : il passerait de 65 à 67 ans.

☞ **Les dispositions supplémentaires pour les fonctionnaires** :

- augmentation du prélèvement « retenue de pension » de 2,7 % passant de 7,85% à 10,55% en 10 ans avec en parallèle le gel des salaires 2011-2013

- annulation, à compter de 2012, du droit de partir en retraite anticipée au bout de 15 ans de service pour les mères (ou pères) de famille ayant élevé 3 enfants,

- l'application du minimum garanti uniquement aux personnes ayant tous leurs trimestres ou atteignant 67 ans.

Nos revendications sont claires :

- **POUR** le maintien du droit au départ à la retraite à taux plein à 60 ans,
- **CONTRE** tout allongement de la durée de cotisation nécessaire à l'obtention d'une pension à taux plein, 40 ans c'est déjà trop !
- **POUR** la défense et amélioration du code des pensions, maintien du calcul sur les 6 derniers mois, des avantages familiaux, du minimum fonction publique, suppression de la décote.

TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION
LE 7 SEPTEMBRE
POUR NOS REVENDICATIONS